

Sommaire

Le mot du Président

Actualité

Retour sur la réunion du conseil des présidents de ligue

Collaboration renforcée avec la FFDTA

Création d'un fond de soutien aux clubs

Point sur les recours devant le CNOSF



Le mot du président

Les élections de la ligue et des délégués se sont tenues le 12/12/2020 à Bron, malgré des conditions sanitaires peu favorables qui ont prêté à recours, j'y reviendrai plus loin.

Je souhaite remercier toutes celles et ceux qui m'ont accordé à nouveau leur confiance pour conduire les affaires de la ligue tout au long de ce nouveau mandat jusqu'en 2024.

L'AG a vu la participation de **53% des clubs affiliés** à date et m'a **réélu à la présidence à 63%** des suffrages exprimés. Je tiens à les remercier très chaleureusement. Le comité directeur a vu l'entrée de **deux nouveaux membres** et je me joins au CD pour leur souhaiter la bienvenue.

Tout au long du mandat 2016/2020 j'ai travaillé, avec le comité directeur, les personnels et les techniciens en charge des actions menées, à la **réalisation des missions qui sont les nôtres** : compétitions sélectives, examens de grades, animations locales, services aux clubs... tout n'a pas été simple, loin s'en faut. Cependant, et comme je l'ai dit dans mon rapport moral lors de l'AG, le job a été fait. Certes, on peut toujours faire mieux, on peut toujours demander plus à une ligue. Ce sont souvent les forces qui manquent, les bras.

Néanmoins, un petit rappel sur quelques-unes des actions concrètement menées :

- 09/2017, installation du **siège administratif en central**, à Lyon. Recrutement, début 2018, d'un salarié permanent à temps partiel, au service de tous.

- Formation initiale de **4 promotions DIF/DAC** à raison de 15 candidats par an depuis 2016, et renforcement de l'encadrement formateur,

- Augmentation du soutien financier ligue de **25 à 40%** du reste à charge pour les DIF et DAC,

- Augmentation de 50% des **rémunérations arbitrales**, et doublement du montant de **l'indemnité kilométrique pour tous**,

- Mise en place, dès 2016 de **l'équipe DFER** dont de nombreux athlètes et clubs ont profité, allégeant d'autant leurs frais de déplacements, et dès 2017, relance d'une **Equipe Technique**, certes réduite, mais ce ne fut pas faute d'avoir tendu la main par 3 fois à un groupe constitué "en dissidence". Recrutement des **entraîneurs** et fourniture des **vestiaires des équipes**. Et actuellement, une **nouvelle ligne de survêtements** inédits est en attente de livraison.

- Renforcement des **partenariats avec les clubs** organisateurs de manifestations privées par conventionnement et participation financière de la ligue **jusqu'à 400€**,

- Accueil, sur notre territoire de la formation **CQP en 2018**

- Augmentation du nombre de **stages décentralisés et gratuits** en préparation aux examens de Dans,

- **Stages combat gratuits** avec 2 experts aux congés de Noël,

- **2 stages techniques gratuits avec un expert fédéral**,

- Mise en place de la **plateforme Martial Events** pour inscriptions

- Renouvellement de **3 aires de combat**, du **parc informatique**, augmentation du nombre de balances et **maintien des pesées décentralisées**.

- Le **site de la ligue entièrement refondu** qui offre la possibilité aux arbitres de se positionner directement sur les compétitions, permettant ainsi un **"ranking" régional des arbitres**. Il est regrettable que ceux-ci ne s'en soient pas saisi.

- L'opération **Slovénie 2018** a permis à 58 personnes de se déplacer à cette compétition, en groupe. Un pack avantageux transport + hébergement a été mis en place avec **participation financière de la ligue**.

- Accueil du **championnat de France Pomsés**, un vrai succès aussi.

- Des actions chez les jeunes promouvant la question de **la laïcité dans le sport**,

- **Gratuité des entrées compétitions** depuis maintenant 3 ans. Les clubs partenaires apprécient car ce qui n'est pas dépensé à l'entrée l'est sans doute à la buvette !

- 2019 **séjour en Corée pour 37 sportifs**, entraînements au **Kukkiwon** et à **High Dong School**... Des mesures enviées par de nombreuses ligues.

Un mandat, somme tout, bien chargé en nouveautés au cours duquel les finances ont été optimisées. Et il reste encore tant à faire !

Un certain nombre d'actions phares n'ont pu voir le jour mais **je reste confiant** et persuadé que tous admettront leur nécessité. Elles seront reprises dans ce nouveau mandat en souhaitant que mon vœu d'**ouverture** trouvera écho et permettra leurs réalisations avec **l'engagement de tous**, car la ligue ce sont tous les clubs et tous les licenciés.

L'année 2020 a mis à mal nombre d'entre nous, nombre de clubs et d'entraîneurs salariés ou indépendants. La ligue a complété le dispositif fédéral par un **plan de soutien aux clubs** en mobilisant **10 000€**. Le 23/01, j'ai proposé au comité directeur un **second plan doté de 25 000 € pour 2021**.

Profitant de ce que l'activité est ralentie, le CD travaille, à une nouvelle structuration de la ligue. Consciente des difficultés de tous, le comité directeur assumera ce qu'il considère comme de sa responsabilité, dans cette période exceptionnelle, malgré le recours en annulation des élections formé par 2 clubs auprès du CNOSF, **au sujet desquels la ligue réfléchit aux suites qu'elle donnera**.

Je souhaite courage à tous, en espérant que le bout du tunnel se rapproche à court terme.

F. SERRANO, président



Retour sur la réunion du conseil des présidents de ligue

Le 22 janvier s'est tenue, à l'initiative du président Hassane Sadock, un Conseil des Présidents de ligues en présence du DTN, au cours duquel des idées ont été avancées :

- La **création** de comités départementaux qui sera évaluée au cas par cas avec 3 scénarii : Pas de changement – CD pour tous les départements – CD pour les départements où cela s'avère bénéfique.
- La FFTDA envisage, suivant évolution du contexte sanitaire, l'organisation d'un **championnat de France** en inscriptions libres en toute fin de saison voire début juillet.
- **Subventions** : trop peu de clubs font des demandes ce qui a un **impact direct sur les dotations de l'ANS** à la FFTDA qui gère maintenant les attributions aux clubs. Exemple : le canoë Kayak représente 30 000 licenciés et perçoit 1,5 M€. Le TKD avec 46 000 licenciés à N-1 a perçu 394 000 €. Le nombre de dossiers déposés a donc bien une incidence directe sur les montants attribués à chaque fédération et ceux qu'elle rétrocède aux clubs.
- **Licences** : A date, perte de près de 50% (25 000 licences contre 46 000 sur N-1). Il en résulte une perte financière considérable pour la FD mais aussi pour les ligues car moins de rétrocessions.
- Mise en place de **réunions régulières** président FFTDA/Clubs afin de rechercher une expression directe des clubs.
- Nécessité que les clubs travaillent en **mode projet**. Un accompagnement sera étudié pour chaque cas. La ligue pourra soutenir utilement.

Projet de collaboration renforcée FFTDA-Ligue AURA

La FFTDA restructure ses locaux. Le président a proposé à la ligue la mise à disposition d'un bureau en son sein. Ceci présente de nombreux avantages : bureau plus spacieux, services fédéraux sur place pouvant être mutualisés, pas de période de fermeture hormis en été, plus pratique pour les clubs. Le comité directeur de la ligue a validé cette proposition lors de sa réunion le 23/01/2021. Le transfert se déroulera prochainement, même si le travail en distanciel doit encore rester favorisé.

Création d'un 2ème fond de soutien aux clubs

La ligue est consciente des difficultés que rencontrent nombre de clubs depuis le début de la crise sanitaire. Un premier plan de soutien a été mis en place pour la saison **2019/2020 et doté d'environ 10 000€**. Sur proposition de F. Serrano, le comité directeur a validé la création d'un second plan de soutien **doté d'un montant de 25 000€**. 50 € pour l'affiliation et 4 € par licence 20/21 seront reversés aux clubs en fin de saison. Ce 2ème fond de soutien vient, comme le fut le 1er, en complément des mesures d'aides fédérales. Afin de déterminer l'impact de la crise sanitaire sur le nombre de licenciés dans la ligue, les chiffres 20/21 seront mis en regard de N-1.

Réunion des clubs AURA à l'invitation du président de la FFTDA

Les clubs de la ligue étaient invités par le président de la FFTDA le 11/02 par visio pour un temps d'échanges directs. 30 clubs étaient représentés ainsi que P. Rosso DTN et Mehdi Bensafi CTN. L'échange ouvert a porté sur les projets fédéraux de services aux clubs, les propositions pour enrichir nos pratiques, la nécessité pour les clubs d'œuvrer en mode projet pour capter les financements existants, les comités départementaux comme évoqué en conseil des présidents. Enfin, la Savoie et Haute Savoie souhaitent la visite des élus fédéraux et ligue sur site. Cette demande sera étudiée. Un moment d'échange nécessaire qui sera appelé à se renouveler.

Point sur les recours au CNOSF

Suite à l'AG électorale du 12/12/2020, 2 clubs ont formulé, au CNOSF, un recours en annulation des élections pour la ligue et les délégués départementaux. L'usage du recours est un processus démocratique adapté en cas de désaccord. Un club représentait zéro licences pour

2018/2019 et 3 en 2019/2020 (22 sur 4 ans), l'autre 8 licences en 2018/2019 et 7 en 2019/2020. Les arguments étaient de 2 types :

1er type d'arguments :

- Non-respect des statuts en termes de délai de convocation à l'AG,
- La période de crise sanitaire et les décisions du gouvernement interdisant tout déplacement et risque d'amende de 135€,
- Mise en danger de la vie d'autrui à se réunir en période de pandémie. Points qui auraient empêché l'expression démocratique et entaché la sincérité du scrutin.

2ème type d'arguments :

- Nombre d'irrégularités dans le processus électif :
 - o Pouvoirs falsifiés, émargements raturés ou douteux,
 - o Votes irréguliers par personnes non habilitées... entre autres motifs.

Sur le 1er type :

- La ligue a convoqué le 29/09 son AG pour le 31/10/2020. AG repoussée suite à l'annonce de re-confinement le 27/10/2020.
- Les diverses instructions et arrêtés ministériels n'interdisent pas formellement "*tous déplacements*" ni "*réunions délibérantes obligatoires*". Ils conseillent le distanciel "*quand cela est possible*" ou de repousser l'AG "*jusqu'en avril 2021*", sans jamais en faire obligation. Une note d'information de la ligue, publiée le 3/12 a fixé la nouvelle date au 12/12, suite au report et non l'annulation. L'annulation aurait conduit à annuler aussi toutes les candidatures pour relancer tout le processus. La ligue considère donc qu'elle a respecté et les textes de la FFTDA qui avait maintenu son AG le 19/12/2020, et les instructions et arrêtés ministériels.

Sur le 2ème type d'arguments :

Les feuilles d'émargements ne montrent aucune irrégularité, les pouvoirs sont tous valides et les personnes les ayant reçues ont voté en tout régularité. Ils pourront être produits si un juge le demande. Alors, et bien que nous ayons une lecture différente des textes, il pourrait ne rester que la date de l'AG à l'appui de ces recours.

Une 1ère conciliation s'est déroulée le 14/01. La conciliatrice a proposé, le 08/02 l'organisation de nouvelles élections de la ligue et des départements 73 et 74. Elle n'a pas annulé les élections comme j'ai pu le lire sur des diffusions de masse car seul un juge a le pouvoir de le faire. Une 2ème audience de conciliation s'est déroulée le 11/02. La ligue a demandé que la proposition de la conciliatrice Chaussard 08/02 soit étendue au dossier traité le 11/02.

Pour mémoire, en 2016 déjà, un de ces 2 clubs avaient formulé ce même recours, affirmant des tricheries. Il fut rejeté par le CNOSF.

Quelles réflexions tirer de cela ?

- 1- Une contre-vérité, pour assénée aux masses qu'elle soit, n'en devient pas réalité pour autant, tant que la preuve n'est pas rapportée ! "*Quand on veut noyer son chien on crie partout qu'il a la rage*". Dans la vraie vie "*les moulins à vent de la Mancha n'étaient des coquins à abattre que dans l'esprit dérangé de Don Quichotte*", célèbre personnage imaginé et mis en scène, au 16ème siècle, par le grand Miguel de Cervantès.
- 2- Dénoncer le non-respect des règles et exiger la démocratie est un acte citoyen que je salue. Encore faut-il soi-même respecter la première : "*1 adhérent = 1 licencié*", par ailleurs respectée par l'immense majorité des clubs.
- 3- Demander toujours plus de "*services aux clubs*" est normal, encore faut-il ne pas priver ligue et FD de ressources en n'affiliant pas ses adhérents.

Comme dit à l'AG, la ligue réaffirme vouloir mener une politique sportive ouverte. Ceci demande l'ouverture d'esprit de tous, bonne volonté, honnêteté et souci de l'intérêt général. Pour sa part, la ligue continuera en ce sens.

Espérant que les activités de tous puissent reprendre au plus tôt.



Ligue de Taekwondo Auvergne-Rhône-Alpes

Gymnase Alice MILLIAT 8 place du Traité de Rome 69007 LYON

TEL 04 87 38 13 77 Courriel : contact.tkdara@gmail.com

Site internet : www.taekwondo-aura.com

SIRET : 494 217 078 00026